

POUR UN QUÉBEC TRANSPARENT

PLAN D'ACTION FAVORISANT

UN GOUVERNEMENT OUVERT

2021-2023

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat du Conseil du trésor et produite en collaboration avec la Direction des communications.

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet du Conseil du trésor et de son secrétariat en vous adressant à la Direction des communications ou en consultant son site Web.

Direction des communications du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Sans frais : 1 866 552-5158

communication@sct.gouv.qc.ca
www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Décembre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-90811-1

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2021

Table des matières

Message de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.	4
Message du ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale	5
Introduction.....	6
Réalizations en gouvernement ouvert	7
Vision et défis à relever	8
Le cycle des plans d'action du gouvernement ouvert	9
Phase 1 : Élaboration du Plan d'action et contribution du Comité en gouvernement ouvert	9
Phase 2 : Approche de mise en œuvre au sein de l'État québécois	10
Phase 3 : Apprentissage et partage des résultats	10
Engagements du Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023	11
Engagement 1 : Démocratiser les données ouvertes	12
Engagement 2 : Favoriser le libre accès immédiat aux articles scientifiques financés par les Fonds de recherche du Québec.	15
Engagement 3 : Améliorer les consultations publiques numériques	17
Engagement 4 : Proposer un nouveau processus de microacquisitions en ressources informationnelles (RI).	19
Engagement 5 : Outiller le personnel de l'État pour son utilisation du logiciel libre	21
Conclusion.....	23



Message de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

À mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, le moment est venu de poursuivre et d'actualiser les actions qui visent à établir un gouvernement résolument ouvert, efficient et transparent.

C'est donc avec fierté et détermination que nous vous présentons, le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale et moi, le Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023.

Celui-ci illustre la vision proactive de notre administration en matière de gouvernement ouvert, en plus de proposer l'édification d'un État qui favorisera la libre circulation de l'information et la participation citoyenne. Cette approche constitue une réponse tangible aux besoins de la population : d'une part, pouvoir accéder à plus d'information quant à la vie publique et, d'autre part, avoir la possibilité de mettre à profit son savoir-faire pour contribuer à la transformation numérique de l'État québécois.

Le gouvernement poursuit ses efforts pour diffuser davantage de données ouvertes et améliorer ses processus de consultation publique numérique. Des mesures inédites sont incluses dans le présent plan d'action.

De plus, une plateforme d'échange entre les conceptrices et concepteurs sera mise en place, ce qui facilitera la participation aux appels d'offres publics en technologies de l'information et augmentera les possibilités de faire affaire avec l'État. Ainsi, les petites et moyennes entreprises pourront participer à des processus de *microacquisition* et faire leur place au sein des marchés publics.

Par ailleurs, les articles scientifiques financés par l'État québécois, par l'entremise des Fonds de recherche du Québec, seront rendus accessibles à la population. Ainsi, les citoyennes et citoyens qui veulent suivre les dernières avancées en santé ou en environnement, par exemple, pourront y avoir accès gratuitement. Ce partenariat servira résolument la population, que ce soit la communauté étudiante, le milieu de la recherche, les entreprises ou quiconque souhaite prendre connaissance de ces articles.

Je suis persuadée que le plan rehaussera les compétences, en matière de gouvernement ouvert, tant des utilisatrices et utilisateurs de données que du personnel de l'État responsable de la diffusion de l'information. La création d'une section pédagogique destinée à l'utilisation des données ouvertes, sur la plateforme Données Québec, vise notamment l'atteinte de cet objectif.

J'espère que les citoyennes et citoyens, comme les entrepreneures et les entrepreneurs, seront nombreux à façonner, avec nous, un gouvernement résolument ouvert.

Sonia LeBel



Ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale

Franchissant une nouvelle étape dans le déploiement de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, notre administration est plus déterminée que jamais à incarner son rôle de chef de file en matière de gouvernement ouvert. Le Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023, que j'ai l'honneur de vous présenter, de concert avec la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, rassemble les nouvelles mesures prioritaires par notre État. Par ce plan, nous nous montrerons audacieux, proactifs et agiles afin d'incarner un État exemplaire en matière de transparence et d'efficacité. Ces éléments sont, à nos yeux, essentiels au succès d'une transformation numérique gouvernementale en phase avec l'écosystème. Les initiatives que contient le Plan d'action sont donc cohérentes avec les enjeux d'accès à l'information publique et de participation citoyenne d'aujourd'hui.

Je tiens à rappeler que le Québec a adhéré, en octobre 2020, au Partenariat pour un gouvernement ouvert. Celui-ci facilite le partage d'expertise entre les différents gouvernements membres, aux quatre coins du monde. Il s'agit non seulement d'un moment décisif de notre transformation numérique gouvernementale, mais également de la preuve que l'État s'engage à bonifier ses initiatives en matière de gouvernement ouvert.

Nous souhaitons que ce plan d'action permette au personnel de l'État de mieux tirer profit des bonnes pratiques des communautés du logiciel libre et, ainsi, d'offrir de meilleurs services numériques à la population. L'expérimentation, le partage d'expertise et la réutilisation de données sont des caractéristiques importantes des communautés du logiciel libre.

Par ailleurs, grâce à la plateforme Consultation Québec, la participation publique numérique est facilitée et permet au gouvernement de concevoir des politiques en adéquation avec les attentes de la population. Je me réjouis donc que cet outil ait déjà fait ses preuves et que nous ayons la possibilité d'en maximiser l'utilisation.

Éric Caire

Introduction

La transformation numérique, qui s'opère au Québec comme ailleurs dans le monde, représente une occasion incontournable pour renforcer des éléments fondamentaux des sociétés modernes et démocratiques, telles la libre circulation de l'information et la participation citoyenne. La transformation numérique de ces sociétés contribue progressivement à améliorer les relations entre les citoyens et l'État, au profit de services publics mieux adaptés.

Pour saisir pleinement cette occasion, le gouvernement du Québec dévoilait, en juin 2019, la [Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023](#) (la Stratégie) qui vise non seulement à offrir à la population des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation, mais également à améliorer l'efficacité et la transparence de l'État.

Ainsi, le Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023 (le Plan d'action) vise à remplir des engagements¹ précis permettant d'accélérer la transformation numérique gouvernementale en se basant sur les quatre volets définissant un gouvernement ouvert :

- **la transparence**, qui concerne la diffusion proactive aussi bien de documents que de données en format ouvert, pouvant être réutilisés par la population ;
- **la participation**, qui place le public au cœur du processus décisionnel de l'État, ce qui en améliore la qualité ;
- **l'innovation**, qui accorde une importance à la démocratisation de l'accès aux technologies par le public ;
- **la collaboration**, qui vise à accroître l'efficacité de l'État. Une meilleure collaboration entre les acteurs gouvernementaux et la société civile améliorera la qualité et l'efficacité des services publics.

En octobre 2020, [le gouvernement du Québec adhère officiellement au Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) (PGO).

Le PGO est une organisation internationale multilatérale qui rassemble plus d'une centaine de gouvernements tels que le Canada, l'Ontario, le Royaume-Uni, l'Écosse, la France et les États-Unis. En étant membre, le Québec dispose d'un nouvel espace pour profiter des expériences des autres adhérents, permettant ainsi de bonifier ses propres initiatives en gouvernement ouvert.

Dans les actions qu'il met en place, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) s'appuie sur les pratiques exemplaires présentées dans le [Manuel du PGO local](#).

Ainsi, le SCT a mis en place, en mars 2021, le [Comité en gouvernement ouvert](#) (le Comité) composé de représentants de la société civile et d'organismes publics (OP) afin que les plans d'action dans ce domaine soient en adéquation avec les attentes de la population. Depuis sa création, les travaux de ce comité ont porté sur diverses thématiques telles que les données ouvertes, la participation publique numérique, la science ouverte et le logiciel libre, desquels cinq engagements sont proposés dans le présent plan d'action.

1 PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT, *Manuel du PGO local* [En ligne] [\[https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/01/OGP-Local-Handbook-French.pdf\]](https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2021/01/OGP-Local-Handbook-French.pdf)

En adéquation avec les meilleures pratiques partagées au sein du PGO, le SCT s'est également donné une vision et des défis à relever (objectifs stratégiques). Pour chaque défi, un ou plusieurs engagements (mesures) comprenant des jalons mesurables sont présentés. L'utilisation commune des termes employés dans le cadre du PGO facilite le partage d'expertise entre les différents gouvernements membres du partenariat.

Dans ce souci de transparence, la population pourra suivre l'évolution de la réalisation des mesures du plan d'action en consultant [Québec.ca/gouvernementouvert](https://quebec.ca/gouvernementouvert).

Réalisations en gouvernement ouvert

Déjà, en 2010, des actions concrètes étaient proposées pour que le Québec puisse tirer profit des avantages du Web 2.0 afin d'améliorer la prestation de services offerte à la population et le fonctionnement interne de l'État. Les actions récentes en ce sens sont :

- **la création du portail de données ouvertes [Données Québec](#)**. Le portail est un endroit commun où le gouvernement, les municipalités et les organismes de la société civile du Québec peuvent publier leurs jeux de données d'intérêt pour le public (avril 2016) ;
- **la publication des [Énoncés d'orientations pour les données ouvertes](#)**. Ces orientations offrent aux OP des balises pour les aider à prioriser les données à haut potentiel de réutilisation et à adopter l'approche d'ouverture par défaut (juillet 2018) ;
- **la mise en place de la plateforme [Consultation Québec](#)**. Cette plateforme vise à regrouper, en un seul endroit, l'ensemble des consultations publiques du gouvernement en cours, pour fournir un environnement plus convivial à la population. La plateforme peut être utilisée pour effectuer des consultations en ligne ou pour organiser des consultations plus traditionnelles, en présentiel (septembre 2019) ;
- **la publication du [Tableau de bord de la performance des ministères](#)**. Cet outil permet à la population d'apprécier et de comparer la performance des ministères ainsi que d'accroître la responsabilisation des dirigeantes et des dirigeants de ces organismes (décembre 2019) ;
- **la mise en ligne du [Baromètre numériQc](#)**. Le baromètre permet de suivre l'avancement de la transformation numérique gouvernementale en fonction des cibles fixées par la Stratégie, en s'appuyant sur 10 indicateurs (décembre 2020) ;
- **la création du [service public de données ouvertes de référence](#)**. Ce service offre à l'écosystème des garanties sur la fiabilité de certaines données ouvertes, notamment en matière de qualité, d'intégrité, de disponibilité, d'interopérabilité, de métadonnées et de documentation (mars 2021).

Vision et défis à relever

Énoncé de vision

En fonction d'une administration publique en pleine transformation numérique, l'État agit sur les quatre volets du gouvernement ouvert (transparence, innovation, participation, collaboration) afin que le citoyen contribue à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics. Les données ouvertes diffusées par l'État sont un levier pour la valorisation des services publics et le développement économique.

Défis à relever

Les trois défis à relever du Plan d'action ainsi que les engagements qui leur sont liés découlent des quatre volets du gouvernement ouvert. Ces défis sont également en cohérence avec trois des six ambitions de la Stratégie.

Volets du gouvernement ouvert	Défis à relever (objectifs stratégiques)	Ambitions de la Stratégie
Transparence	Renforcer la libre circulation de l'information d'intérêt public	Les données sont valorisées et redonnées aux citoyens (ambition 6)
Participation et Innovation	Outiller le personnel de l'État afin d'améliorer et de diversifier ses façons d'impliquer la population	Les citoyens sont au centre de l'évolution des services, des programmes et des politiques (ambition 1)
Collaboration	Permettre au personnel de l'État de tirer profit des façons de faire des communautés du logiciel libre	Les employés sont au cœur de la transformation (ambition 4)

Le cycle des plans d'action du gouvernement ouvert

Dès l'adhésion du Québec au PGO le 22 octobre 2020, le SCT s'est mis en action pour élaborer le Plan d'action en s'appuyant sur la méthodologie du PGO présenté dans le [Manuel du PGO local](#).

Les trois grandes phases du cycle sont :

1. l'élaboration du Plan d'action et la contribution du Comité en gouvernement ouvert ;
2. l'approche de mise en œuvre au sein de l'État québécois ;
3. l'apprentissage et le partage des résultats.

Phase 1 : Élaboration du Plan d'action et contribution du Comité en gouvernement ouvert

Le SCT a mis en place, en avril 2021, le [Comité en gouvernement ouvert](#) composé de représentants de la société civile et des organismes publics.

Le **mandat du Comité** consiste à :

- conseiller le Secrétariat du Conseil du trésor quant à l'élaboration de nouveaux plans d'action pour un gouvernement ouvert et commenter les engagements proposés ;
- cibler et proposer de nouveaux domaines d'intérêt associés au gouvernement ouvert ;
- contribuer à la concertation et à la participation publiques en ce qui concerne le gouvernement ouvert au Québec ;
- échanger, lors de la mise en œuvre et de l'évaluation des plans d'action, et proposer des pistes de solution, le cas échéant.

Les membres suivants, qui composent le Comité, ont un mandat de deux ans.

Pour les **organismes de la société civile**, les membres sont des représentants :

- du Bureau de la valorisation et des partenariats de l'Université de Sherbrooke ;
- de la Chaire de leadership en enseignement des sciences sociales numériques de l'Université Laval ;
- de la Chaire de recherche en exploitation des ressources informationnelles de l'École nationale d'administration publique ;
- du Laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal ;
- de l'Observatoire québécois des inégalités ;
- de Québec numérique ;
- du Réseau d'expertise en éthique de données ;
- de Votepour.ca.

Pour les **organismes publics**, les membres sont des représentants :

- du Secrétariat du Conseil du trésor;
- de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);
- du ministère du Conseil exécutif.

Les organismes sont sélectionnés en tenant compte de leur expérience ainsi que de leur connaissance des principes en gouvernement ouvert, de même que des bénéfices et des enjeux liés à l'ouverture des données publiques. Le SCT s'est engagé à offrir un environnement inclusif et accessible à tous les postulants.

Phase 2 : Approche de mise en œuvre au sein de l'État québécois

La [Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement](#), ci-après nommée «la Loi», modifiée en juin 2021, prévoit la création de la fonction de chef gouvernemental de la transformation numérique, lequel a notamment pour responsabilité de proposer au président du Conseil du trésor des stratégies pour favoriser l'approche de gouvernement ouvert et de voir à la mise en œuvre de celles-ci.

Par ailleurs, un répondant en gouvernement ouvert est désigné dans chacun des ministères et organismes² assujettis à la Loi. Les responsabilités de ces répondants consistent notamment à mettre en œuvre les engagements du Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert, à coordonner les travaux en données ouvertes et à faciliter la tenue de consultations publiques numériques au sein de leur organisme public.

Phase 3 : Apprentissage et partage des résultats

Dans une approche d'apprentissage en continu, le SCT est appuyé par la [Chaire de recherche sur l'administration publique à l'ère numérique](#) de l'Université Laval pour réaliser les trois phases du cycle du Plan d'action.

En ce qui concerne le partage des résultats relativement à la réalisation des engagements du Plan d'action, ceux-ci seront présentés tout au long de la mise en œuvre du Plan d'action sur le site Quebec.ca/gouvernementouvert.

Le Québec veillera également à participer aux événements et aux activités du PGO. Il informera les membres du Comité en gouvernement ouvert, les hauts fonctionnaires de l'État québécois, les répondants en gouvernements ouverts et les employés des administrations municipales pour faciliter leur participation à ces activités et événements.

² Les organismes des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux n'ont pas de répondants. La responsabilité appartient au ministère auquel ils sont rattachés.

Engagements du Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023

DÉFI 1

Renforcer la circulation de l'information d'intérêt public

Une société informée est une société en bonne santé. Pour relever le **défi de renforcer la circulation de l'information d'intérêt public**, des engagements ont été pris en matière de données ouvertes et de science ouverte. Ces engagements représentent des réponses tangibles au volet Transparence du gouvernement ouvert.

Engagement 1 : Démocratiser les données ouvertes

L'objectif de cet engagement est de favoriser la réutilisation des données ouvertes. Celui-ci vise notamment à poursuivre la diffusion proactive de données ouvertes, à vulgariser les notions entourant les données ouvertes et à mieux outiller les utilisateurs pour valoriser celles-ci.

Pourquoi ?

En 2018, l'État québécois s'est engagé officiellement dans l'ouverture des données par l'approbation des [Énoncés d'orientations pour les données ouvertes](#). En 2021, plus de 1 200 jeux de données sont diffusés sur le portail Données Québec et une importance a été accordée à la qualité de celles-ci.

Toutefois, comme le constate l'Institut national de recherche scientifique (INRS) du Québec dans son rapport intitulé [Les réutilisateurs et les réutilisatrices des données publiques ouvertes : Le cas de Montréal](#), « le nombre d'utilisateurs reste cependant assez faible et se caractérise par sa capacité à disposer de certaines compétences en lecture et en analyse de données ». Cette constatation est également partagée par les membres du Comité. Afin que le Québec puisse s'engager dans une réelle transformation numérique, il importe de rendre plus facilement accessible l'utilisation des données ouvertes à la population.

Dans la population en générale, les utilisateurs de données ouvertes se divisent en deux types :

- **les utilisateurs directs** qui téléchargent des données ouvertes sur le portail [Données Québec](#) en vue de générer de la valeur ajoutée. Ceux-ci peuvent créer une application, publier un article scientifique, effectuer une analyse pour leur entreprise, etc.;
- **les utilisateurs indirects** qui bénéficient de la valeur ajoutée générée par les utilisateurs directs en utilisant une application ou en lisant un article scientifique.

Le Plan d'action vise à améliorer l'expérience de ces deux types d'utilisateurs ainsi qu'à la promouvoir auprès d'eux.

Par ailleurs, afin de favoriser l'ouverture des données, des travaux seront réalisés. Le Comité en gouvernement ouvert propose notamment de mieux impliquer les potentiels utilisateurs de données dans le processus de priorisation des données à ouvrir.

Des activités seront également réalisées afin de poursuivre la promotion du portail Données Québec, tant sur les médias sociaux que dans le cadre d'événements sur le numérique et de sommets organisés par le PGO.

La Ville de Montréal et le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec sont coorganisateur de la 6^e édition du Sommet canadien des données ouvertes des 15 et 16 septembre 2021.

Jalons

Différents jalons sont prévus pour donner suite concrètement à cet engagement.

1.1 Créer une section pédagogique sur le portail Données Québec

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

L'ajout d'une section pédagogique améliorera l'accessibilité des données ouvertes aux nouveaux utilisateurs.

La section développée pour l'utilisateur indirect abordera notamment comment les données ouvertes sont utilisées pour créer de la valeur ajoutée à l'aide d'exemples concrets. Des tutoriels seront également offerts afin d'utiliser simplement les données ouvertes à l'aide d'outils bureautiques.

Pour les utilisateurs directs, des tutoriels et de la documentation permettant des utilisations plus avancées seront offerts afin de faciliter davantage la réutilisation des données ouvertes.

1.2 Bonifier la visualisation sur le portail Données Québec

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

Le portail Données Québec tirera profit des technologies ouvertes et libres pour bonifier la visualisation des données géographiques par tous les utilisateurs, notamment ceux qui ne maîtrisent pas toujours la manipulation de données brutes. Par ailleurs, cet élément a été priorisé par les utilisateurs dans le cadre de la [consultation publique sur l'utilisation des données ouvertes et les améliorations possibles pour Données Québec](#), lancée en février 2021.

1.3 Diffuser cinq nouveaux jeux de données de référence

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

Le SCT a mis en place le [service de données ouvertes de référence](#), lequel vise des jeux dont les caractéristiques permettent d'en favoriser la fiabilité. Ces caractéristiques concernent notamment les pratiques appliquées en matière d'identifiant unique, de qualité, d'intégrité, de disponibilité, d'interopérabilité, de métadonnées et de documentation. Ce service sera bonifié en offrant davantage de données ouvertes de référence.

1.4 Réaliser un projet pilote de priorisation avec la population pour une thématique d'ouverture de données ouvertes

Échéance : 31 octobre 2022

Responsable : BAnQ

Un projet pilote sera organisé avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Des acteurs du milieu de la culture seront consultés afin de prioriser, parmi les données détenues par un organisme public, le jeu de données qui pourrait l'être pour son ouverture. Cette approche s'appuie notamment sur les bonnes pratiques proposées par la [Charte internationale des données ouvertes](#).

1.5 Publier un projet de recherche sur de potentiels écosystèmes en données ouvertes et les défis d'interopérabilité

Échéance : 30 novembre 2022

Responsable : SCT

Collaboration : Université Laval

La dynamisation d'écosystèmes vise à réunir les parties prenantes impliquées dans la diffusion et la réutilisation de données ouvertes propres à un domaine d'affaires. Cela permettra de mieux cibler des enjeux associés à leurs domaines d'affaires ainsi que de déterminer et de standardiser les données nécessaires. Ultiment, les parties prenantes au sein de ces écosystèmes pourront également trouver le meilleur moyen de valoriser ces données au bénéfice de la population, comme par la mise en place de visualisations, d'outils, d'applications.

De premiers écosystèmes ont été ciblés dans le cadre du [Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2020-2021](#), notamment en culture et en urbanisme.

Un projet de recherche sera réalisé par le Centre de recherche en technologies de l'information et affaires (CeRTIA) de l'Université Laval dont l'objectif sera de cibler de nouveaux écosystèmes potentiels de données ouvertes et les défis d'interopérabilité relatifs au partage de données entre les diverses parties prenantes.

Engagement 2 : Favoriser le libre accès immédiat aux articles scientifiques financés par les Fonds de recherche du Québec

L'engagement vise à élargir l'accès aux résultats de la recherche financée par le Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec — Santé et le Fonds de recherche du Québec — Société et culture aux personnes hors du milieu universitaire ou qui ne bénéficient pas d'un abonnement institutionnel à des revues savantes. Le libre accès aux publications scientifiques permet à toute personne de consulter gratuitement, en ligne, les publications qui présentent les résultats de la recherche.

Accélérer la transition vers le libre accès aux publications scientifiques constitue une priorité des Fonds de recherche du Québec (FRQ). Depuis 2019, les FRQ exigent que tous les articles scientifiques découlant des recherches qu'ils financent soient rendus disponibles en libre accès, et ce, dans un maximum de 12 mois suivant leur publication. Les FRQ exigeront dorénavant que ces articles scientifiques soient mis en **libre accès immédiatement lors de leur publication**.

Pourquoi ?

Élargir la diffusion des résultats de la recherche stimule le développement des connaissances scientifiques et multiplie les retombées de la recherche. Lorsque celle-ci est menée avec des fonds publics, les retombées potentielles pour la société doivent être maximisées et le partage des connaissances en constitue un élément essentiel. Le libre accès immédiat aux articles scientifiques contribue à mettre en œuvre ces principes. Cet engagement s'harmonise avec une volonté partagée à l'échelle internationale par plusieurs organismes de financement de la recherche regroupés dans la « cOAlition S » qui ont lancé en 2018 l'initiative « [Plan S](#) » sur le libre accès.

L'engagement des FRQ permettra d'offrir un accès **immédiat et gratuit** à plusieurs organismes de certains secteurs d'activité pour qui l'accès aux publications est entravé par des barrières financières comme le milieu collégial, les ministères, les organismes gouvernementaux, les groupes communautaires et les entreprises privées. Les citoyennes et les citoyens pourront aussi dorénavant s'approprier plus facilement les connaissances scientifiques. Toutes les sphères d'activité ont avantage à accéder immédiatement aux résultats de la recherche et à les utiliser pour répondre aux multiples défis auxquels fait face la société québécoise.

Jalons

Pour donner suite concrètement à cet engagement, trois jalons, sous la **responsabilité des FRQ**, seront posés d'ici **le 31 décembre 2022**.

- 2.1 Modifier la [Politique de diffusion en libre accès des Fonds de recherche du Québec](#)
- 2.2 Développer une page Web de soutien pour la communauté scientifique avec une foire aux questions
- 2.3 Développer des webinaires de formation pour la communauté scientifique

DÉFI 2

Outiller le personnel de l'État afin d'améliorer et de diversifier ses façons d'impliquer la population

Aujourd'hui, les organismes publics n'ont pas tous le même niveau de maturité à l'égard de l'implication de la population dans les affaires de l'État, car ils ne disposent pas d'outils pertinents et performants dans le domaine. Pour relever le **défi d'outiller le personnel de l'État afin d'améliorer et de diversifier ses façons d'impliquer la population**, des engagements ont été pris relativement aux consultations publiques numériques et aux *microacquisitions* en ressources informationnelles. Ces engagements représentent également des réponses concrètes aux volets Participation et Innovation du gouvernement ouvert.

Engagement 3 : Améliorer les consultations publiques numériques

Des pratiques exemplaires et des outils méthodologiques seront mis à la disposition des OP afin de les soutenir dans la tenue de consultations publiques numériques sur la plateforme [Consultation Québec](#), et ce, en adéquation avec les principes directeurs du [Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique](#).

Par ailleurs, une démarche sera adoptée afin d'assurer l'amélioration continue des exercices de consultation publique et de mesurer le niveau d'implication des citoyens.

Pourquoi ?

Par la Stratégie, le gouvernement du Québec a pour ambition de placer les citoyens au centre de l'évolution des services, des programmes et des politiques. La Stratégie a notamment pour cible que « 75 % des consultations publiques proposent un moyen numérique pour y participer ».

Jusqu'à présent, deux éléments structurants sont mis à la disposition des OP :

- le [Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique](#), lequel propose sept principes directeurs pour tenir des consultations ;
- la plateforme [Consultation Québec](#), visant à regrouper, en un seul endroit, l'ensemble des consultations publiques du gouvernement en cours, pour fournir un environnement plus convivial à la population.

Toutefois, pour les OP qui tiennent leurs premières consultations publiques dans un environnement numérique, il n'est pas toujours évident de transposer les principes du Cadre de référence dans ce nouvel environnement, et un accompagnement s'avère nécessaire.

Jalons

Différents jalons sont prévus pour donner suite à cet engagement.

3.1 Proposer des pratiques exemplaires sur la réalisation de participations publiques numériques

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

Collaboration : MCE

Le SCT proposera des pratiques exemplaires en matière de consultations publiques numériques, lesquelles porteront notamment sur :

- le processus de consultation ;
- les méthodes de consultation ;
- l'analyse et le partage des résultats.

Les pratiques exemplaires proposées permettront d'optimiser l'utilisation des fonctionnalités sur Consultation Québec afin d'assurer le respect des principes directeurs du Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique. Les outils méthodologiques aideront les OP à développer le contenu de leurs consultations publiques.

3.2 Mettre en place une démarche d'amélioration continue des consultations publiques sur Consultation Québec

Échéance : 30 juin 2022 (première itération)

Responsable : SCT

Collaboration : MCE

Afin d'assurer que la plateforme Consultation Québec répond aux attentes de la population en matière de participation publique, une démarche d'amélioration continue sera adoptée. Cette démarche permettra entre autres de recueillir les commentaires et les suggestions des citoyens.

3.3 Promouvoir la plateforme Consultation Québec auprès des organismes publics

Échéance : 31 mars 2022

Responsable : SCT

Collaboration : MCE

Dans le but d'offrir une expérience cohérente et conviviale à la population, des efforts seront consentis afin que les OP privilégient les outils de consultation offerts par la plateforme plutôt que des fonctionnalités offertes sur des sites Web tiers. Certaines fonctionnalités seront également améliorées afin de répondre aux divers besoins des OP. Le SCT souhaite ainsi atteindre une augmentation annuelle de 50 % du nombre de consultations publiques sur la plateforme Consultation Québec pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 par rapport à la même période l'année précédente.

Engagement 4 : Proposer un nouveau processus de *microacquisitions* en ressources informationnelles (RI)

Le SCT, en collaboration avec Infrastructures technologiques Québec (ITQ), proposera un processus simplifié de *microacquisitions* en ressources informationnelles par l'intermédiaire de la plateforme gouvernementale « Échanges entre concepteurs ».

La plateforme permettra aux OP de lancer des appels d'offres publics selon un processus simplifié afin de retenir un prestataire de services pour développer un code ou une solution d'affaires, notamment en logiciel libre, totalisant une dépense inférieure à 90 000 \$.

Pourquoi ?

Le processus d'appel d'offres public est un outil approprié pour répondre à des besoins d'envergure qui se caractérisent souvent par des engagements contractuels à long terme. La mise en place d'un processus d'appel d'offres public simplifié visera à répondre à des besoins de petite envergure et rapides à combler.

Pour le **concepteur**, dont les petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises en démarrage (*start up*), la mise en œuvre de cet engagement facilitera la participation aux appels d'offres publics et augmentera les possibilités de faire affaire avec l'État.

Pour les **OP**, la mise en œuvre de cet engagement permettra d'accélérer les développements et de les partager afin qu'ils soient réutilisés par d'autres OP.

Jalons

Différents jalons sont prévus pour donner suite concrètement à cet engagement :

4.1 Mettre en place la plateforme « Échanges entre concepteurs »

Échéance : 31 août 2022

Responsable : SCT

Collaboration : ITQ

Le nouveau processus de *microacquisitions* se fera notamment par l'entremise du premier volet de la plateforme « Échanges entre concepteurs », soit le volet « Développe avec nous ».

4.2 Effectuer les modifications réglementaires pour simplifier le processus d'appel d'offres public

Échéance : 31 août 2022

Responsable : SCT

Ces modifications seront nécessaires, puisque le processus d'acquisition doit être conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics* ([chapitre C-65.1](#)) et aux règlements qui en découlent.

DÉFI 3

Permettre au personnel de l'État de tirer profit des façons de faire des communautés du logiciel libre

Les meilleures pratiques des communautés du logiciel libre sont des leviers d'innovation en adéquation avec les principes du gouvernement ouvert. Pour relever le **défi de permettre au personnel de l'État de tirer profit des façons de faire des communautés du logiciel libre**, un engagement a été pris pour outiller les utilisateurs du logiciel libre et, ainsi, leur permettre de réaliser pleinement la transformation numérique gouvernementale. Cet engagement est une réponse au volet Collaboration du gouvernement ouvert.

Engagement 5 : Outiller le personnel de l'État pour son utilisation du logiciel libre

Le SCT souhaite outiller le personnel de l'État pour l'utilisation du logiciel libre, lorsque approprié. La mise en place de communautés, l'expérimentation de solutions innovantes, l'utilisation de **forges** facilitant la collaboration font notamment partie de ces approches.

Pourquoi ?

Le Centre québécois d'excellence numérique (CQEN) a mis en place de [bonnes pratiques numériques gouvernementales](#), dont l'une d'entre elles vise à « privilégier la réutilisation et l'interopérabilité ». Cette bonne pratique encourage notamment à considérer la réutilisation des solutions actuelles dans l'écosystème, à partager le code source ou les résultats d'expérimentation ou à privilégier l'utilisation de standards ouverts.

D'ailleurs, le SCT privilégie l'utilisation du logiciel libre pour mettre en place des [fondations numériques gouvernementales](#) que les OP peuvent réutiliser pour améliorer leur prestation de services. Le SCT travaille également à l'élaboration d'un processus afin d'expérimenter du logiciel libre. Ces bonnes pratiques étant encore peu connues, des actions doivent être entreprises pour en faire une promotion auprès des OP.

Jalons

Différents jalons sont prévus pour donner suite concrètement à cet engagement.

5.1 Partager des pratiques exemplaires en matière d'utilisation et de partage de logiciels libres et ouverts

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

Après avoir documenté les différentes utilisations du logiciel libre, le SCT proposera des pratiques exemplaires afin d'aider les OP qui ont été freinés dans leur expérience dans le domaine. Ces dernières aborderont la participation aux communautés de logiciel libre, le partage de code source et l'interopérabilité.

5.2 Partager des pratiques exemplaires pour expérimenter des logiciels libres

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

Au moment pour les OP de choisir une solution technologique, les meilleures pratiques pour bien considérer l'ensemble des autres technologies que le logiciel libre seront abordées afin que la sélection de la solution corresponde adéquatement aux besoins d'affaires.

Une **forge** est une plateforme collaborative accessible par le Web qui héberge des projets de développement de logiciels le plus souvent libres. Certains types de forges permettent également aux développeurs de logiciels de profiter d'outils accessibles à tous et d'un lieu pour échanger du code et des conseils (*Le grand dictionnaire terminologie, 2014*). Il est possible de découvrir la forge gouvernementale à l'adresse suivante : <https://forge.gouv.qc.ca/>.

5.3 Renouveler l'offre d'accompagnement en logiciel libre pour les organismes publics

Échéance : 31 mars 2023

Responsable : SCT

Un accompagnement sera notamment offert aux OP pour les appuyer dans leurs initiatives en logiciel libre et dans l'exploration de tous les aspects qui entourent l'utilisation de logiciels libres. Trois accompagnements seront proposés au cours de la mise en œuvre du Plan d'action.

Conclusion

Le Plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023 est le premier mis en œuvre depuis que le Québec est membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Il représente une étape importante pour faire progresser des sujets phares tels que les données ouvertes, la participation publique numérique, la science ouverte et les *microacquisitions* en ressources informationnelles.

En ce qui concerne le partage des résultats relativement à la réalisation concrète des engagements du Plan d'action, ceux-ci seront présentés tout au long de sa mise en œuvre sur le site [Québec.ca/gouvernementouvert](https://quebec.ca/gouvernementouvert).

Le Comité en gouvernement ouvert participera à la mise en œuvre du Plan d'action et y proposera des pistes de solution, le cas échéant.

La population peut également y contribuer, notamment par l'entremise de la consultation [Données Québec : participez à son amélioration!](#)

